

Intitulé de la recherche	Étude médicale Prise en charge de la cholestase gravidique de 2023 à 2025 au centre hospitalier de Martigues
Date de mise à jour	16/06/2026
Statut de la recherche	En cours
Catégorie de Recherche	Etude observationnelle rétrospective n'impliquant pas la personne humaine (hors RIPH).
Responsable de la recherche (promoteur)	Centre hospitalier de Martigues
Responsable scientifique	Dr Nathalie LAVERGNE
Finalités et bénéfices attendus	Description des caractéristiques cliniques, biologiques et obstétricales des patientes prises en charge pour une cholestase gravidique et évaluation des issues maternelles et néonatales au Centre Hospitalier de Martigues entre 2023 et 2025.
Base légale autorisant la recherche	Le traitement est nécessaire pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la sante publique et est réalisé conformément au RGPD et aux dispositions applicables aux recherches dans le domaine de la santé.
Personnes concernées par la recherche	Les femmes prises en charge pour une cholestase gravidique au Centre Hospitalier de Martigues pendant la période d'étude.
Catégories de données collectées	Données d'identification, données sociodémographiques, données obstétricales, données biologiques et données de santé nécessaires à la réalisation de l'étude.
Origine des données	Le dossier médical des patientes prises en charge
Destinataires des données	Les membres de l'équipe de recherche habilités, comprenant le médecin investigateur, le service de gynécologie-obstétrique et le personnel autorisé de l'Unité de Recherche Clinique.
Transfert en dehors de l'union européenne	Il n'existe pas de transfert de données en dehors de l'Union Européenne
Conservation des données	Les données sont conservées sur le système d'information du centre hospitalier jusqu'à deux ans après la dernière publication des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche. Elles font ensuite l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique pour une durée de vingt ans maximum.
Exercice des droits des personnes concernées	Le droit d'accès peut être exercé à tout moment auprès du professionnel intervenant dans la recherche, directement ou par l'intermédiaire d'un professionnel désigné à cet effet par la personne concernée. La personne concernée a le droit d'obtenir du centre hospitalier de Martigues la rectification des données la concernant qui sont inexactes et le droit d'obtenir que les données incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire. La personne qui entend s'opposer au traitement des données personnelles la concernant à des fins de recherche dans le domaine de la santé peut exprimer, à tout moment et sans avoir à justifier sa décision, son opposition par tout moyen auprès soit de l'Unité de Recherche Clinique usrc@ch-martigues.fr ou du Délégué à la Protection des Données dpd@ch-martigues.fr. Le droit à l'effacement s'applique lorsque la personne concernée exerce son droit d'opposition et demande l'effacement des données déjà collectées la concernant. Certaines données préalablement collectées peuvent cependant ne pas être effacées, si cette suppression est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation des objectifs de la recherche. Le droit à la limitation du traitement prévu par l'article 18 du RGPD s'exerce conformément aux dispositions de cet article.